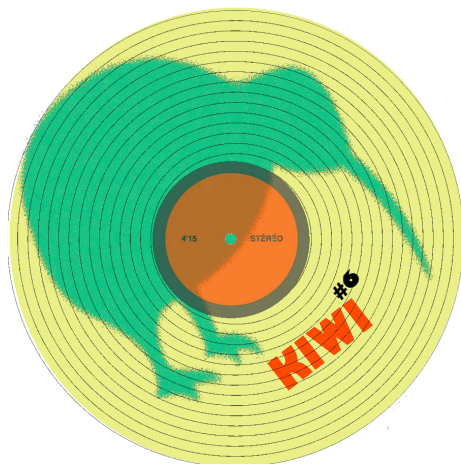


#6

KIWI

21 juin 2019 - Place Guichard



Le KIWI est un tremplin musical organisé par la Maison Pour Tous des Rancy. Il a pour objectif de soutenir des groupes et musiciens amateurs de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Il permet aux groupes lauréats de se produire face à un public et des professionnels de la musique, et de consolider un projet artistique grâce aux retours pertinents et bienveillants effectués par un jury hétérogène.

L'ensemble des candidatures sera en effet étudié par un jury composé de professionnels de la musique, programmeurs, et amateurs éclairés, qui effectueront la sélection.

Le jury du KIWI sélectionne 4 groupes ou artistes musicaux qui se verront attribuer différents prix et se produiront en concert dans le cadre de la **fête de la Musique, le vendredi 21 juin 2019 entre 19h et 22h place Guichard** (69003 Lyon). Les quatre prestations, de 30 minutes chacune, seront suivies par le concert d'une tête d'affiche.

Modalités de participation au KIWI

- L'inscription au tremplin est entièrement gratuite.
- Le KIWI est ouvert à tous les artistes ou groupes musicaux dont les membres sont issus majoritairement de la région Auvergne Rhône-Alpes à l'exclusion des groupes professionnels ou des groupes dans lesquels la majorité des membres seraient intermittents du spectacle ou encore des groupes signés par un label.
- Tous les genres musicaux peuvent être représentés.
- Les groupes doivent proposer des compositions originales.
- L'organisation se réserve le droit d'écarter les propositions dont les propos prônent des idées violentes et discriminatoires.
- Le groupe doit être capable de se produire 30 minutes sur scène.
- Le dossier d'inscription doit être complet, accompagné de trois morceaux au format MP3 et d'une fiche technique.
- Si le groupe est retenu, aucun défraiement ne sera pris en compte (hébergement, déplacement).
- Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Maison pour Tous/Salle Des Rancy ou téléchargeable sur notre site internet : www.salledesrancy.com dans la rubrique Culture/Pratique amateur.

Le jury se réserve le droit d'écarter toute candidature ne correspondant pas à ces critères.

Déroulement du KIWI

- Les 4 groupes se succéderont sur scène dans des conditions professionnelles et devant un jury de professionnels.
- La durée de prestation sera de 30 minutes. Cette durée doit être respectée lors de la construction du set, le jury en tiendra compte.
- Seul le régisseur son et lumière et les techniciens du KIWI seront amenés à gérer la prestation du groupe (balances incluses).
- Le jury effectuera un retour approprié et constructif directement après chaque prestation.
- Le repas du 21 juin 2019 sera pris en charge par l'équipe d'organisation du KIWI
- Différents prix seront accordés aux quatre finalistes par les partenaires du tremplin : première partie, résidences, accompagnements artistiques, etc. Ils seront remis le soir même du KIWI, à l'issue de la soirée.
- Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous à : accueil@salledesrancy.com

Date limite des candidatures (dossier d'inscription + morceaux + fiche technique)
par mail ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) : samedi 6 avril 2019 avant 18h.